



L'an deux mille vingt-deux le 7 du mois de juillet, s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Bouxières aux Chênes après convocation légale du 30 juin, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. CRESPIY Jean Claude – M. ORDY Denis – M. BARTHELEMY Philippe – M. RAKOTONDRAMANITRA Haja – M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
M. FAUCHEUR Dominique – Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe – Mme CHERY Chantal – M. GRASSER Jean Claude – M. GAY Gérard – M. RENAUD Claude – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick
M. L'HUILIER Nicolas – M. BECKER Bernard – M. IEMETTI Jean Marc – M. BRIDARD Franck – M. DIEDLER Franck
M. GUILLAUME Geoffrey – M. CHANE Alain – M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – M. MATHIEU Denis- M. BAUDOUIN Cédric – Mme HUART Sonia

Procurations : M. HENQUEL Patrick à M. MOUGINET Dominique – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge
M. FAGOT REVURAT Yannick à M. THOMAS Claude – M. CAPS Antony à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. CERUTTI Alain à M. CRESPIY Jean Claude -

Excusé(s) : Mme LORETTE Delphine – M. THIRY Philippe – M. VINCENT Yvon -

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **41 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 35

Pouvoirs : 6

Excusés : 3

Votants : 41

Date d'affichage : 12 juillet 2022

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 41

Contre

Absentions :

ASSAINISSEMENT/EAU

04/07/2022

**Signature d'un bail d'occupation d'un local communautaire à Nomeny
au bénéfice du SYM SEILLE**

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'assainissement de l'eau potable et de la GEMAPI, rappelle que depuis la prise de compétence GeMAPI par les EPCI FP au 1^{er} janvier 2018, la CCSGC est devenue membre du syndicat SYM SEILLE par processus de représentation-substitution.

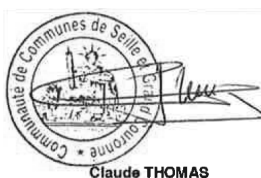
Il est proposé de louer un bureau au 23 Route de Pont à mousson 54 610 NOMENY au Syndicat Sym Seille représenté par son président Monsieur ALBRECH Gaëtan.

Les conditions d'utilisation sont fixées par un bail ci-joint qui comprend notamment :

- Depuis le 1er Mars 2022, Bureau A de 15,5 m² situé au 1er étage du bâtiment de la Communauté de communes situé au 23 Route de Pont à mousson 54610 NOMENY moyennant un loyer annuel TTC charges comprises d'un montant de 1 000 € TTC, mille euros toutes taxes comprises (Bureau A : 15,5 m² / 64,52 € TTC)
Périodicité de paiement Annuel,
- Puis le bureau B au 1^{er} octobre 2022 du RDC d'une surface de 21,24 m² situé au 23 Route de Pont A mousson 54610 NOMENY moyennant un loyer annuel TTC charges comprises d'un montant de 1370 € TTC, mille trois cent soixante-dix euros toutes taxes comprises (Bureau B : 21,24 m² / 64,52 € TTC)
Périodicité de paiement Annuel,

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Autorise** le Président à signer le bail annexé à la présente délibération avec le syndicat SyM Seille



CLAUDE THOMAS
2022.07.13 16:57:46 +0200
Ref:20220711_172201_1-1-O
Signature numérique
le Président